



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : ___/___/___

Dossier complet le : ___/___/___

N° d'enregistrement : _____

1 Intitulé du projet

Opérations de constructions et de réhabilitations au Musée des Maisons Comtoises de Nancray

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

Musée des Maisons comtoises

Raison sociale

Syndicat mixte

N° SIRET

2 5 2 5 0 8 0 1 5 0 0 0 1 0

Type de société (SA, SCI...)

Représentant de la personne morale : Madame

Monsieur

Nom

CONTOZ

Prénom(s)

Pierre

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
41a	Création d'une aire de stationnement ouverte au public de 312 unités.
44d	Construction d'un bâtiment destiné à l'accueil du public et aménagements extérieurs.

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Construction d'un nouveau bâtiment d'accueil du public comprenant les bureaux de l'administration du musée, avec aménagement des abords, liaison avec le parc existant et création d'une aire de stationnement d'environ 300 places.

Requalification de la rue du Musée depuis l'ensemble construit bâtiment des réserves-atelier des services techniques jusqu'au nouveau bâtiment d'accueil, comprenant la suppression du rond-point et le reprofilage du tracé de voirie dont les rives sont améliorées en circulations piétonnes paysagères.

Aménagement d'une aire de stationnement et retournement des véhicules PL (bus, car, camping-cars) à la place du giratoire.

Démolition d'un ancien hangar en bois servant de réserves pour reconstruire un bâtiment adapté à la conservation des collections du musée.

A l'intérieur du parc, remontage d'une charpente métallique pour servir de galerie d'exposition extérieure, placée en limite de la rue du Musée, face à l'aire de stationnement existante.

Travaux de réhabilitation/rénovation thermique de l'atelier des services techniques, hangar Vellerot (accueil du public scolaire), maison forestière, actuelle maison d'accueil, actuel restaurant...

4.2 Objectifs du projet

Requalifier la séquence d'approche du Musée des Maisons comtoises, dans les deux sens de circulation rue du Musée, et améliorer l'accueil du public avec la construction d'un nouveau bâtiment d'accueil et la création d'une nouvelle aire de stationnement à proximité.

La fréquentation du musée pouvant atteindre presque 3 000 personnes les jours d'événements particuliers, la mise à disposition de nouvelles places de stationnement en nombre permettra de contenir les stationnements sauvages et dangereux.

Amélioration de l'image du Musée.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

Pour la construction du nouveau bâtiment d'accueil : travaux de terrassement, fondations, élévation du soubassement en maçonnerie puis murs extérieurs et charpente en bois.

Aménagement des voiries d'accès dont une réservée aux véhicules de service et de livraison (carrossable).

Les autres circulations sont piétonnes (revêtements perméables) pour relier les aires de stationnement au bâtiment d'accueil, puis conduire au parc du musée. Aménagements paysagers autour.

Rue du Musée : suppression du giratoire, création de réseaux enterrés depuis l'ensemble réserves-atelier pour alimenter le nouveau bâtiment, dont en particulier mise en œuvre d'un réseau de chaleur horizontal (la chaufferie est située à côté de l'atelier des services techniques).

Reprofilage de la voirie carrossable et aménagements paysagers de ses rives.

Galerie d'exposition extérieure : remontage d'une charpente métallique sur fondations et soubassement béton, dallage intérieur en béton balayé avec parcours de visite traversant.

Aire de stationnement existante : extension pour accueillir les véhicules de gros gabarit, notamment les cars de transport groupes. Revêtements de surfaces perméables.

Aire de stationnement à créer : circulations internes en revêtement perméable, emplacements laissés en herbe et signalés par de simples potelets.

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Dans sa phase d'exploitation, le musée accueillera en moyenne 200 visiteurs par jour avec des pointes sur certaines journées (5 par an) à plus de 1 500/jour.

Sur la période de mai-juin, correspondant à celle des sorties scolaires, le musée accueille jusqu'à 500 scolaires venant en bus. Certains d'entre eux restent stationnés pendant la durée de la visite (de 3 heures à une journée).

Par ailleurs, le parking du musée accueille actuellement plus de 2 000 camping-cars par an, chiffre en constante augmentation, aussi dans sa nouvelle exploitation, nous prévoyons une moyenne de 20 campings-car par jour. La localisation du musée à Nancray, en périphérie Est de Besançon permet peu de desserte par des transports en commun, aussi la majorité des visiteurs vient au musée en voiture individuelle.

Afin de palier le peu de possibilité de déserte possible en transport commun, le projet prévoit un espace de service pour les visiteurs se déplaçant en mode doux. (Espace avec borne de recharge des vélos à assistance électrique, casiers individuels à code, téléphones, douche...).

Le projet prévoit une exploitation en soirée (programmation de spectacles, concerts...) et de marchés, voir d'être lieu d'accueil d'événements locaux.

Pour ces événements spécifiques, une partie du public visé sera locale.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Construction d'un bâtiment de réserves, d'une chaufferie et rénovation thermique de l'atelier des services techniques : PC 2541822C0006

Remontage d'une charpente métallique pour servir de galerie d'exposition extérieure : PC 2541822C0007

Construction d'un nouveau bâtiment d'accueil, création d'une aire de stationnement et modification des aménagements extérieurs : permis de construire et permis d'aménager à déposer.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

Situé à Nancray, 15 km à l'est de Besançon, le Musée des Maisons comtoises prend place dans une zone préservée à l'écart du village. Le parc arboré et vallonné de 16 hectares est prescripteur de visite pour la détente, la balade et pour ses points d'intérêts : une trentaine d'édifices des 17ème, 18ème et 19ème siècles remarquablement conservée, 7 potagers, un jardin de plantes médicinales, un verger, une mare, une biodiversité préservée et la présence d'animaux de la ferme.

Afin de poursuivre son développement tout en améliorant l'accueil des publics, le musée s'est lancé en 2019 dans la mise en œuvre d'un schéma directeur immobilier en 4 tranches, qui comprend à la fois des travaux de réhabilitation et/ou rénovation thermique de bâtiments existants, et la construction de 2 nouveaux équipements : un bâtiment adapté à la conservation des collections (réserves) et un bâtiment neuf pour les locaux administratifs et l'accueil du public, complété d'une nouvelle aire de stationnement.

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Périmètre de protection éloignée des sources d'Arcier
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le plus proche : Belvédère de Montfaucon

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le plus proche : Moyenne vallée du Doubs
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le plus proche : source d'Arcier à 6 km au Nord-Ouest, dans la vallée du Doubs

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Travaux de fouilles pour implantation du nouveau bâtiment, avec évacuation des déblais excédentaires.
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet ne prévoit pas une hausse importante de la fréquentation. De 42 000 visiteurs d'avril à novembre aujourd'hui à 60 000 visiteurs d'avril à décembre estimés.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les aménagements prévus visent à ne pas dégrader à terme la biodiversité existante : - aire de stationnement en surface enherbée et largement arborée. Seule une partie de voirie devra être rendue carrossable pour les véhicules lourds type camping-cars. - emprise du bâtiment limitée à 1200 m ² et accès piétons perméables Perturbations pendant la phase travaux estimée à 18 mois, avec rotation de véhicules de chantier.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La nouvelle aire de stationnement est prévue sur un terrain agricole destiné au pâturage d'une surface de 8853 m ² .
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le musée est en dehors de la zone de risque du dépôt pétrolier de Gennes
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Pendant le chantier (moins de 18 mois) : rotation de véhicules de chantier. A terme : déplacements des agents (21 ETP) et des visiteurs (voitures individuelles, bus, cars, camping-cars, vélos, piétonnier...)
	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Circulations véhicules
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Uniquement lors de la phase travaux : terrassement en pleine masse avec potentiellement utilisation de brise-roche en fonction de la nature du sous-sol
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le musée étant ouvert en journée et pas pendant la période hivernale où les journées sont courtes, aucun éclairage extérieur n'est prévu sur l'aire de stationnement ni le long des cheminements.
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Seul l'éclairage public existant le long de la rue
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Engendre-t-il des rejets liquides ?		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, dans quel milieu ?		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Poubelles grise et jaune classiques pour le fonctionnement du musée
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Impact très faible sur le paysage avec une insertion très paysagée
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le musée acquiert une partie de la parcelle ZH300 (8853 m ²) qui était utilisée jusque là en pâturages, afin d'aménager une nouvelle aire de stationnement, majoritairement enherbée. Il modifie également la parcelle ZH285, utilisée actuellement en aire d'accueil des camping-car, pour construire un nouveau bâtiment d'accueil-administratif, avec ses abords paysagers. Les services aux camping-car (alimentation en eau et vidange) seront créés sur l'aire aménagée à la place du giratoire.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Réalisation d'une expertise biodiversité en amont de la réalisation des projets, par le BE Etudes en environnement (Mr et Mme Guinchard).

Documents joints au dossier : rapport et diaporama de présentation.

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Repérage d'une plante protégée, grand polycnème (*Polycnemum majus*), sur l'aire de stationnement existante, localisé sur un terre-plein séparant les places du parking : aucun travaux à cet endroit et mise en place d'une protection physique autour des plantes pendant toute la durée du chantier dont la base vie est située à proximité. Inventaire complémentaire des espèces végétales patrimoniales dans leur ensemble en cours.

Chiroptères : de nombreux gîtes sont disponibles : petits combles et quelques volets des maisons reconstruites et gîtes arboricoles (au sein des zones arborées).

La mosaïque de haies, boisements, zones non fauchées, mare... est très favorable aux chiroptères car leur offre une multitude de terrains de chasse différents (lisière, boisement, milieu ouvert...).

Les projets du musée épargnent ces secteurs.

Seuls les travaux de rénovation énergétique de la maison forestière peuvent déranger quelques individus, notamment avec le remplacement des menuiseries extérieures et si les volets bois sont repeints. Les travaux débuteront pendant la période la plus favorable (septembre-octobre) et les artisans seront sensibilisés pour limiter le dérangement et éviter toute destruction d'espèce.

Poursuite de l'observation des oiseaux présents sur site, en vue d'adapter les interventions liées aux travaux le cas échéant.

Les amphibiens se développent autour de la mare du site qui n'est pas concernée par les projets.

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Déjà très sensibilisé aux problématiques de protection des espèces protégées et respect de la biodiversité, le musée des Maisons comtoises a sollicité le bureau d'études Etudes en environnement pour être accompagné dans la réalisation de ses projets. Ainsi un pré-diagnostic réalisé l'été 2022, pendant les études de conception des projets, a permis de repérer les espèces protégées et de préconiser les premières mesures. La poursuite de ces études sur une année permettra de mieux cerner les risques et ainsi d'intégrer les dispositions à prendre pour la réalisation des travaux et l'après.

Une évaluation environnementale complémentaire ne semble pas nécessaire.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié.	<input type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input checked="" type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

① Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	Expertise biodiversité phase 1 pré-diagnostic réalisée par le BE Etudes en environnement (septembre 2022)	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Diaporama de présentation de ce pré-diagnostic réalisé par le BE Etudes en environnement (12.10.2022)	<input checked="" type="checkbox"/>
3	MMC_Cartographie milieu naturel étude cas par cas.docx. Partie 5	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Présentation des projets par tranche.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Calendrier prévisionnel des travaux par projet et par tranche. Partie 4.3.1	<input checked="" type="checkbox"/>

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom CONTOT

Prénom Pierre

Qualité du signataire Président du Syndicat Mixte.

À Nancray

Fait le 31/04/2023

SYNDICAT MIXTE
DU MUSÉE DE PLEIN AIR
DES MAISONS COMTOISES
25360 NANCRA Y
Tél. 03 81 55 29 77 - Fax 03 81 55 23 97



Signature du (des) demandeur(s)